

Rapport Anses sur les produits pour l'incontinence sévère : Group'hygiène, le syndicat professionnel, rappelle les engagements des fabricants, leur responsabilité et leur démarche d'amélioration continue

Suite à la publication d'un rapport de l'ANSES sur les produits pour l'incontinence sévère, les fabricants membres de Group'hygiène souhaitent réaffirmer leurs engagements et rassurer sur la qualité de ces dispositifs médicaux présents sur le marché.

Les substances détectées sont inférieures aux seuils sanitaires en vigueur

Le rapport Anses précise que les substances détectées le sont à des niveaux infinitésimaux c'est-à-dire en traces infimes. De ce fait, et comme cela apparaît clairement dans les conclusions du rapport Anses, elles ne représentent pas de danger prévisible pour la santé des personnes.

Les fabricants rappellent par ailleurs que les substances détectées à l'état de traces ne sont pas ajoutées aux produits. Ces substances sont présentes dans notre environnement quotidien : l'air que l'on respire, l'eau que l'on boit, le sol de nos cultures, etc.

Des fragrances peuvent être ajoutées sur certains produits. Dans tous les cas, leur choix est toujours effectué de façon minutieuse et validé à l'issue de tests dermatologiques. Les fabricants poursuivent leur engagement à mettre sur le marché français des protections pour l'incontinence sévère ne comportant pas des substances intentionnellement ajoutées dans le produit, susceptibles de présenter des effets allergisants cutanés (correspondant aux 26 allergènes du Règlement Cosmétiques) [1].

Par ailleurs, comme souligné par plusieurs experts scientifiques ayant contribué au rapport de l'ANSES, les cas de personnes qui présenteraient simultanément des problèmes de peau lésée, une incontinence chronique et un port de produits pour l'incontinence sévère sur une longue durée sont très improbables du fait de l'attention portée dans les EHPAD à l'égard des résidents.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, les personnes utilisatrices peuvent être totalement rassurées sur la qualité et la sécurité prévisible des protections pour l'incontinence disponibles sur le marché français.

Des produits conformes aux exigences réglementaires

Les fabricants membres de Group'hygiène tiennent à rappeler qu'en moyenne plus d'un milliard d'unités de protections pour l'incontinence sont mises sur le marché français chaque année sans qu'aucun souci sanitaire n'ait été constaté.

Valérie Pouillat, Déléguée générale de Group'hygiène, explique : « *Les entreprises membres de Group'hygiène engagent leur responsabilité : elles ont pour obligation de ne mettre sur le marché que des produits sans risque prévisible pour la santé. Les fabricants rappellent leurs engagements et leur haut niveau d'exigence à toutes les étapes de la chaîne de fabrication, lors de leur mise sur le marché et dans le cadre de leur utilisation* ».

Une information transparente sur la composition des produits

Les fabricants mettent à disposition sur le site du syndicat professionnel la présentation générique des matériaux entrant dans la composition des protections pour l'incontinence sévère : www.grouphygiene.org.

En conclusion :

- Les protections pour l'incontinence sont fabriquées selon des **règles strictes tant au niveau des procédés de fabrication que de la sélection des matières premières** et des fournisseurs, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicables aux dispositifs médicaux.
- La bonne tolérance et la sécurité des produits sont assurées par des **évaluations, contrôles qualité, tests en laboratoires et vérifications à tous les niveaux** : depuis la sélection rigoureuse des matières premières et des fournisseurs, puis tout au long de la chaîne de fabrication, du stockage et jusqu'au produit final avant sa mise en marché.
- **Les fabricants communiquent de façon transparente sur la composition de leurs produits.**

Group'hygiène est le syndicat professionnel qui représente les fabricants d'articles à usage unique pour l'hygiène, la santé et l'essuyage, vendus sur le marché français (papier toilette, mouchoirs, essuie tout, couches-bébés, protections féminines, protections pour incontinents...). Depuis sa création en 1971, Group'hygiène a développé une expertise collective au service des industriels, des pouvoirs publics et des collectivités.

Contacts presse :

- Romain Charpiot : 07 79 82 35 60 - romain.charpiot@comfluence.fr
- Raphaëlle Lemoues : 06 63 99 85 92 – raphaëlle.lemoues@comfluence.fr

[1] = Les 26 substances parfumantes, identifiées comme susceptibles d'entraîner des réactions allergiques de contact chez des personnes qui y sont sensibles (Règlement du 30 novembre 2009 relatif aux produits cosmétiques)